Salazar, António de Oliveira

Après deux ans de gestion financière

Lisbonne

1930

97-84182-3
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

```
 OCLC:  37287623            Rec stat:    n
 Entered:     19970714      Replaced:    19970714      Used:    19970714
 Type:  a      ELvl:  K     Srce:  d     Audn:         Ctrl:          Lang:  fre
 BLvl:  m      Form:  a     Conf:  0     Biog:         MRec:          Ctry:  po
               Cont:        GPub:        Fict:  0      Indx:  0
 Desc:  a      Ills:        Fest:  0     DtSt:  s      Dates: 1930,     ↔
   1  040      PR1 ▾c PR1 ↔
   2  007      h ▾b d ▾d a ▾e f ▾f a--- ▾g b ▾h a ▾i c ▾j p ↔
   3  007      h ▾b d ▾d a ▾e f ▾f a--- ▾g b ▾h a ▾i a ▾j p ↔
   4  007      h ▾b d ▾d a ▾e f ▾f a--- ▾g b ▾h a ▾i b ▾j p ↔
   5  049      PR1A ↔
   6  100 1    Salazar, AntΓonio de Oliveira, ▾d 1889-1970. ↔
   7  245 10   Apr‘es deux ans de gestion financi‘ere ▾h [microform] / ▾c note
officieuse du ministre des finances A. de Oliveira Salazar. ↔
   8  260      Lisbonne : ▾b Impr. Nationale, ▾c 1930. ↔
   9  300      11 p. ; ▾c 26 cm. ↔
  10  500      At head of title: RΓepublique Portugaise, Minist‘ere des
finances. ↔
```


TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm   REDUCTION RATIO: 14:1   IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 9-5-97   INITIALS: PB

TRACKING # : 24253

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

MINISTÈRE DES FINANCES

APRÈS DEUX ANS
DE
GESTION FINANCIÈRE

Note officieuse du Ministre des Finances

DR. A. DE OLIVEIRA SALAZAR



Lisbonne ✻ Imprimerie Nationale ✻ 1930

RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

MINISTÈRE DES FINANCES

APRÈS DEUX ANS
DE
GESTION FINANCIÈRE

Note officieuse du Ministre des Finances

DR. A. DE OLIVEIRA SALAZAR



Lisbonne ❋ Imprimerie Nationale ❋ 1930

3430 - 1929-1930

Note officieuse

Après deux ans de gestion financière

Quatre ans de Dictature sont presque révolus et au bout de deux ans de gestion, sous ma responsabilité, voici quels sont les chiffres indicateurs de la situation financière au Portugal :

I

Budget et comptes

a) 1928-1929

(En milliers de contos)
(1 conto = 10 livres sterling, environ)

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget	1:919	1:917	2
Comptes de gestion	2:334	2:049	285

b) 1929-1930

(En milliers de contos)

Budget	2:033	2:024	9
Comptes de gestion (jusqu'à Janvier inclus)	(a) 1:273	(a) 925	(a) 348

(a) Jusqu'à Février inclus : 1:413, 1:067, 346. — *N. T.* —

Le déficit qu'on croyait chronique a disparu et les comptes de l'État sont clos avec des soldes appréciables.

II

Disponibilités du Trésor

A la Banque de Portugal 155:000 contos.

Dans des banques étrangères £ 1.378:000.

Du compte-courant, à la Banque de Portugal, ont disparu les soldes débiteurs; la Trésorerie est dans l'aisance; il a été permis que, sans l'intervention du Ministère des Finances, les différents Ministères autorisent leurs propres dépenses; on a cessé de recevoir les réclamations constantes des créanciers de l'État pour qu'on leur payât leur dû.

III

Dette flottante

a) Total de la dette

(En milliers de contos)

Au 30-4-1928	2:196
Au 30-6-1929	1:783
Au 28-2-1930	1:270
Au 31-3-1930 (ap.)	1:170

b) Remboursement de Bons du Trésor

	Contos
En 1929	66:727
En 1930:	
Janvier	18:890
Février	16:804
Mars	34:790
Avril (jusqu'au 21; à Lisbonne)	18:214
	155:425

c) Taux d'intérêt

Fixation de taxes	3 mois	6 mois	12 mois
Au 9-VIII-1926	9	9,5	10
Au 1- XI -1926	8	8,5	9
Au 5- III -1927	7	7,5	8
Au 1- X -1928	6,5	7	7,5
Au 25- III -1929	6,5	6,5	7
Au 5- IX -1929	6,5	6,5	6,5
Au 18- X -1929	–	–	6
Au 17- III -1930	–	–	5,5

d) Autres éléments d'appréciation

Le 14 Avril, les derniers Bons du Trésor à 3 et à 6 mois ont disparu et la dette n'est plus constituée que par des Bons à un an et d'une valeur supérieure à 1 conto.

Depuis le 5 Mai 1929 on n'émet plus de Bons du Trésor, on renouvelle à peine ceux que le public désire renouveler et on rembourse les autres.

La dette flottante extérieure a été éteinte le 30 Juin 1929, date à laquelle on a remboursé les dernières £ 500.000. Des crédits peuvent être utilisés jusqu'à concurrence de £ 600.000, contre garantie de titres de la dette 3 % intérieure.

On a consolidé 270:000 contos du solde débiteur à la Caisse Générale des Dépôts par la livraison de £ 3.000:000 de titres de 6,5 % appartenant à l'État, au crédit duquel sont versées les différences d'intérêt et la valorisation des titres qui viendrait à se produire sur leur prix à la date de livraison.

En résumé: on éteint la dette extérieure; on consolide ou on rembourse la dette intérieure; on en augmente les délais; on en abaisse le taux d'intérêt.

IV

Caisse Générale des Dépôts

a) Rapports avec l'État

Par le décret nº 17:163, du 29 Juillet 1929, les disponibilités de la Caisse ont cessé d'être versées au crédit du Trésor, chacun d'entre eux vivant de ses propres ressources.

Le compte-courant y a été fixé à près de 300:000 contos, sans possibilité d'augmentation et en tenant compte des réductions qui viendront à être faites au moyen des soldes de gestion ou de la remise de titres à long terme. Les ressources des économies privées en dépôt ne sont plus absorbées par les dépenses ordinaires de l'État.

b) Rapports avec le public

Dépôts obligatoires

	Contos
1928 — Avril	348:050
1928 — Juin	227:758
1928 — Décembre	192:481
1929 — Juin	216:384
1929 — Décembre	193:660
1930 — Janvier	196:986

Dépôts volontaires

1928 — Avril	893:440
1928 — Juin	827:910
1928 — Décembre	791:290

1929 — Juin	879:044
1929 — Décembre	1.052:893
1930 — Janvier	1.053:897

Rien qu'en l'année 1929 la Caisse a vu augmenter ses dépôts de 220:000 contos, qu'elle peut mobiliser intégralement en faveur de l'économie nationale.

c) **Rapports avec les corps administratifs**

Son émancipation relativement aux besoins du Trésor et l'augmentation incessante de ses disponibilités ont permis à la Caisse de consentir avec une certaine ampleur des financements aux corps administratifs, contribuant ainsi fortement à l'oeuvre des municipalités.

1) Montants autorisés

	Contos
En 1925 — 1926	22:050
En 1926 — 1927	39:720
En 1927 — 1928	40:010
En 1928 — 1929	21:077
En 1929 — Avril 1930	71:677

2) Soldes débiteurs des corps administratifs

Au 30-VI-1926	42:026
Au 30-VI-1927	76:522
Au 30-VI-1928	102:339
Au 30-VI-1929	120:005
Au 31-III-1930	126:586

La Caisse a, d'une manière louable, consenti des prêts pour la conversion d'emprunts antérieurs, faits à des taux d'intérêt plus élevés.

V

Caisse Nationale de Crédit

a) **Emprunts réalisés du Ier. Juillet 1929 au 31 Mars 1930**

	Contos
Crédit industriel	54:620
Crédit agricole	92:141
Total	146:761

b) **Capital prêté (y compris les emprunts antérieurs à la Caisse Nationale de Crédit) au 31 Mars 1930**

		Contos
Crédit Industriel		113:410
Crédit Agricole:		
Campagne du blé	34:000	
Huile	5:506	
Vin de Porto	1:437	
Crédit individuel (indéterminé)	106:674	147:617
Total		261:027

Les économies des particuliers sont drainées pour la valorisation de la richesse nationale.

c) **Crédit Agricole Mutuel**

	Contos
Débit des caisses au 30-VI-1929	44:300
Capitaux prêtés de Juillet à Décembre 1929 (inclus)	13:623
	57:923
Reçu de liquidations	10:035
Solde débiteur au 31-XII-1929	47:888

Le crédit agricole n'a pas souffert de l'élargissement du crédit individuel.

VI

Banque de Portugal

a) **Rapports avec l'État et la circulation fiduciaire**

1) Note de la circulation

	Contos
30-6-1927	1.803:263
31-12-1927	1.857.411
27-6-1928	1.902:234
31-12-1928	1.989:628
3-7-1929	1.892:635
31-12-1929	2.045:536
23-4-1930	1.877:959

2) Bons du Trésor escomptés

31-12-1926	287
31-12-1927 (État)	30:000
31-12-1928	20
31-12-1929	110
26-3-1930	rien

Aucune émission de billets de banque n'est faite pour le paiement de dépenses publiques, les mouvements de la circulation financière étant déterminés exclusivement par l'augmentation ou la diminution des devises-or (voir plus loin chapitre 7–*b*) et par les opérations propres de l'institut d'émission.

On a remboursé 44:000 contos de pertes qu'il y a eu dans les devises d'exportation. La situation du *Fonds d'Amortissement et de Réserve* a été régularisée et mise à jour, les montants qui lui appartiennent légalement lui ont été versés et on a renforcé ce fonds avec des intérêts provenant des devises déposées à l'étranger et avec la plus grande partie de l'intérêt payé à la Banque pour ses avances.

La Banque a été mise à même de consolider ses réserves d'or, dans le but de stabiliser notre monnaie, et de se préparer à exercer l'action régulatrice qui lui appartient sur le marché des capitaux.

C'est-à-dire, la Banque, émancipée de la pression des besoins urgents du Trésor, agit conformément à sa fonction et suivant ses statuts, en employant au profit de l'économie nationale ses disponibilités accrues encore d'autres ressources que la situation financière de l'État lui a permis d'obtenir.

Il reste à les augmenter de plus en plus, pour satisfaire aux besoins du marché, par le remboursement des avances au Trésor, ce qui est prévu dans la réforme, déjà préparée, de la Banque et de la monnaie, réforme qui n'attend que l'opportunité d'être effectuée.

b) **Rapports avec la place**

Le portefeuille commercial de la Banque représentait:

	Contos
1926 — Décembre	220:000
1927 — Décembre	244:000
1928:	
Juin	272:000
Décembre	354:000
1929:	
Janvier	361:000
Février	359:000
Mars	336:000

VII

Disponibilités — or de la place

a) **Banques**

La position-or, exprimée en livres sterling, des places de Lisbonne et Porto, a été constamment négative de Juillet à Novembre 1926. Elle devient positive en Décembre de la même année; elle se renforce successivement et d'une manière presque ininterrompue jusqu'au milieu de l'année 1928, et depuis lors elle varie entre £ 1.500:000 et £ 2.000:000 pour atteindre en 1929 la moyenne la plus élevée.

Sur la place de Lisbonne les totaux représentatifs des entrées et des sorties de la monnaie étrangère sont les suivants:

	Entrées — Livres sterling	Sorties — Livres sterling
1927 (environ)	28.870:000	27.008:000
1928 (environ)	26.117:000	26.120:000
1929 (environ)	29.794:000	28.984:000

b) **Devises d'exportation à la Banque de Portugal**

	Livres sterling
1928:	
30 Avril	321:347
30 Juin	587:894
31 Décembre	1.371:378
1929:	
29 Juin	1.255:998
31 Décembre	1.573:920
1930:	
25 Avril	1.659:818

desquelles £ 606:244 ne sont pas libres.

c) **Valeurs-or des marchandises exportées, conformément aux tarifs en vigueur (INSPECTION DU COMMERCE BANCAIRE)**

	Livres sterling
1923	7.102:487
1924	8.085:604
1925	9.379:283
1626	9.926:378
1927	9.397:956
1928	10.849:316
1929	10.560:396

VIII

Cours du change

Valeur de la livre sterling à Londres

1928:	
15 Mars	126$00
30 Mars	112$25
30 Avril	116$00
30 Mai	113$62
30 Juin	107$75
31 Décembre	109$25

1929:	
30 Juin	108$10
31 Décembre	108$15
1930:	
31 Janvier	108$15
28 Février	108$24
31 Mars	108$30
25 Avril	108$30

Depuis le commencement de 1929, la livre sterling présente, au profit de l'économie nationale, une stabilité presque absolue.

IX

Taux d'intérêt

Une plus grande abondance de capitaux au service des économies privées, l'action exercée par la Caisse Générale des Dépôts et par la Caisse Nationale de Crédit, l'élargissement de l'escompte et l'abaissement de l'intérêt imposé par l'État relativement aux Bons du Trésor ont produit dans tout le pays une réduction sensible des taux d'intérêt.

Les Bons du Trésor rapportent 5,5 pour cent, payés d'avance, donc moins de 6, et on peut affirmer, par la prime sur les certificats provisoires, que l'emprunt des ports, qui a été émis à 96 pour cent au taux de 6 3/4, est déjà au pair. La tendance sur le marché est que de nouvelles améliorations vont encore se produire.

X

Cours des titres de la dette publique

a) **Bourse de Londres — Cours du 3 pour cent extérieur — 1902**

	1ère série	3ème série
1928:		
2 Avril	38 1/4	43 1/4
29 Juin	42 1/2	46
17 Septembre	43 1/2	45 1/2
17 Décembre	42 1/2	45 1/2
1929:		
2 Avril	43	46 3/4
17 Juin	44 1/2	46 1/2
16 Septembre	44 3/4	47 3/4
(Crise aux Bourses américaines et anglaises)		
16 Décembre		
1930:	42	46
3 Mars	43	47 1/2
25 Avril	46	48

b) **Bourse de Lisbonne**

	Ext. 3 pour cent 3ème série	Int. 3 pour cent nominatif — Pour cent	6 1/2 pour cent or
1928:			
2 Avril	881$00	31,20	715$00
18 Juin	915$00	31,20	746$00
16 Septembre	950$00	32,00	811$00
16 Décembre	965$00	32,20	850$00
1929:			
1er Avril	969$00	31,80	373$00
17 Juin	967$00	36,50	885$00
16 Septembre	1.004$00	40,50	890$00
16 Décembre	1.010$00	38,08	895$00
1930:			
5 Mars	1.030$00	42,00	905$00
25 Avril	(*a*) 1.044$00	(*a*) 41,60	(*a*) 921$00

(*a*) Cours des titres le 14 Mai : 1.075$00, 43, 950$00. — *N. T.* —

La valorisation des titres de la dette publique, qui s'est manifestée dans les cours, représente pour les porteurs de titres du 3 pour cent intérieur un accroissement de leur fortune de 30:000 contos; pour les porteurs du 6,5 pour cent, entre lesquels est la Caisse Générale des Dépôts, une bonification de 160:000 contos; pour les porteurs de la 1ère. série de la dette extérieure, l'État exclu, et en profitant des cours de la Bourse de Lisbonne, une augmentation de 144:000 contos, et pour les porteurs de la 3ème. série, dans les mêmes conditions, une amélioration de plus de 100:000 contos: soit en tout 434:000 contos dont a bénéficié le public, grâce à la bonne administration faite. Qu'on se rappelle que l'aggravation fiscale supportée par le pays pour l'équilibre des comptes se monte en l'année financière 1928-1929 à peine à 200:000 contos.

Depuis le second semestre de 1929, la dette extérieure est payée sur toutes les places étrangères où, d'après la convention de 1902, elle doit l'être.

XI

Pour obtenir, en deux ans d'administration, les résultats que les chiffres montrent — et je jure que je ne les ai pas commandés exprès pour fêter cet anniversaire — il n'a pas été nécessaire de recourir à des exagérations fiscales qui dépassassent la capacité du contribuable portugais, ni de suspendre le paiement des charges de la dette publique que la politique financière actuelle a comme premier devoir d'honneur de respecter, puisque tous les sacrifices doivent être faits pour augmenter de plus en plus la confiance qu'en la Nation Portugaise placent ses créanciers.

Lisbonne, le 26 Avril 1930.

Le Ministre des Finances,

Dr. António de Oliveira Salazar

Professeur de Finances à la Faculté de droit de l'Université de Coimbra

END OF
TITLE